

Réduire les délais de succession : Le dossier complet pour votre notaire

État civil et situation familiale

- Acte de décès original (délivré par la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt).
- Livret de famille complet du défunt.
- Actes de naissance de tous les héritiers pour établir la dévolution successorale.
- Documents relatifs au régime matrimonial (contrat de mariage ou convention de PACS) pour déterminer les droits du conjoint survivant.

Dispositions de dernières volontés

- Recherche de l'existence d'un testament ou d'une donation entre époux via le Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés (FCDDV).

Patrimoine immobilier et financier

- Titres de propriété immobilière (actes d'achat), derniers avis de taxe foncière et attestations d'assurance des biens.
- Relevés bancaires, attestations de solde au jour du décès et contrats d'épargne (PEA, PEL).
- Portefeuilles de valeurs mobilières.
- Liste des contrats d'assurance-vie souscrits par le défunt avec identification des bénéficiaires.

Fiscalité et passif successoral

- Derniers avis d'imposition sur le revenu et sur la fortune immobilière (IFI).
- Liste exhaustive des dettes (factures non réglées, prêts en cours, impôts restant dus).
- Récapitulatif des dons manuels ou donations consentis par le défunt au profit des héritiers ou de tiers au cours des 15 dernières années.